

tions du côté gauche du cœur qui, chaque fois qu'il se contracte pour chasser dans les artères le sang qu'il reçoit en se dilatant, pousse dans celles du cerveau une colonne de sang qui en soulève la masse entière. Cet anéantissement des fonctions du cerveau a donc sa cause dans une lésion de celles du cœur, et nous allons voir quelles sont les autres altérations du cerveau qui peuvent amener une mort prompte.

Si l'on considère quelles sont les causes qui peuvent produire au dedans même du cerveau la cessation de son mouvement, on verra que la plus fréquente est la compression exercée sur cet organe par des fluides épanchés dans ses cavités ou répandus dans sa substance. Supposons, par exemple, la rupture d'un ou de plusieurs de ses vaisseaux ; si le fluide qu'il contiennent se répand tout à coup sur le viscère, la mort sera toujours dans ce cas précédée de symptômes d'apoplexie très prononcés. Si au contraire le fluide épanché dans sa substance ne s'y accumule que par degrés, alors le cerveau s'accommode à la pression qu'il exerce sur lui, et la mort sera précédée d'une maladie longue qui aura un cours régulier.

Ce n'est donc pas dans le cerveau qu'on doit rechercher ces vices organiques qui produisent le plus souvent une mort instantanée, mais sera-ce dans les poumons ? On ne connaît aucune espèce d'affections de ces organes qui puissent causer l'accident dont nous parlons. Le seul qui nous paraisse le plus probable est une rupture d'un ou de plusieurs de ses vaisseaux, mais comme cet accident appartient aux dérangements dans la circulation du sang, nous en parlerons bientôt, et il nous suffit de dire ici que les fonctions des poumons étant bornées à l'acte de la respiration ou au changement que cette fonction fait subir au sang qui l'empregne, on ne connaît point de maladies dans ces organes qui soient généralement suivies d'une mort soudaine.

Il ne nous reste donc plus qu'à chercher si le cœur n'est pas le siège de ces sortes d'accidents. Nous allons voir qu'en effet cet organe peut subir dans sa structure et ses fonctions des dérangements qui échappent le plus souvent à la pénétration du Médecin, et qui sans paraître causer d'inconvénient à celui qui en est atteint, ne laissent pas de lui réserver sou-